

La Journée de la mémoire

par Cathy Day, Valérie Opériol, Jacques Bastianelli & Charles Heimberg

Le 26 janvier 2006, dans le cadre de la Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité, le Département de l'Instruction publique et le Théâtre Saint-Gervais ont organisé à Genève une soirée sur le génocide arménien.

Cette soirée a comporté trois moments distincts : la projection du film *Ararat* d'Atom Egoyan, une conférence de l'historien Yves Ternon, et un échange de vues avec des représentants de la diaspora arménienne en Suisse et des écrivains.

Pourquoi parler du peuple arménien dans un cadre que l'ONU a instauré récemment comme Journée internationale de la mémoire des victimes de l'Holocauste ? Le 27 janvier marque en effet la libération d'Auschwitz-Birkenau par les troupes soviétiques. C'est donc bien une journée étroitement liée au souvenir de la Shoah. La meilleure manière d'en parler, de promouvoir un *travail* de mémoire à son propos, ce n'est pas de l'isoler de toute autre réalité historique ni de la sacraliser, mais de la mettre en relation avec d'autres génocides et d'autres crimes. Yves Ternon a ainsi développé une perspective comparatiste en nous rendant attentifs aux dérives auxquelles elle peut conduire. Il existe à ses yeux un phénomène génocidaire, surgi dans la modernité du XX^e siècle et qui a vu des États s'en prendre avec une violence inouïe à une partie de leurs propres administrés, en les exterminant pour ce qu'ils étaient et non pas pour ce qu'ils avaient fait. Ce phénomène est à étudier, et même à enseigner, en tant que tel, par-delà ses réalités chronologiques.

La comparaison de ces phénomènes de même nature induit toutefois plus de différences que de similitudes. Leurs contextes sont toujours spécifiques. Entre la Shoah et le génocide arménien, il y a bien chaque fois la réalité d'un état de guerre. Mais ce n'est pas la même guerre. Il y a aussi le fait que les femmes et les enfants étaient moins les cibles privilégiées des bourreaux dans le cas arménien que dans la Shoah. Dans un cas, on a tué d'abord les hommes pour détruire une nation ; dans l'autre, on n'a laissé survivre qu'une toute petite partie de ceux qui pouvaient travailler. Enfin, les formes contemporaines du négationnisme de ces deux génocides ne sont pas de même nature.

Une précision s'impose, lourde de sens. Les définitions juridiques du génocide, du crime contre l'humanité et du crime de guerre nous aident à percevoir la nature des crimes et à les distinguer. Mais il ne s'agit en aucun cas de hiérarchiser, ou de relativiser, la souffrance des victimes. Cette souffrance des victimes, de leurs proches, est la même d'un crime à l'autre. Leur mise en concurrence constituerait un écueil qu'il s'agit d'éviter absolument.

Yves Ternon a aussi précisé que l'activité de comparaison avait des limites dont le franchissement pouvait mener à un révisionnisme inacceptable,

pas toujours honnête. Il en est ainsi de la comparaison entre les crimes du national-socialisme et du stalinisme. L'historien allemand Ernst Nolte a par exemple essayé, sans les nier, de minimiser les crimes nazis en prétendant qu'ils auraient été la continuité des crimes de Staline dans le contexte d'une défense de l'Allemagne contre la menace communiste. C'est un point de vue qui est indéfendable au regard de l'histoire. Tout comme on ne peut pas mettre sur le même plan les crimes du nazisme et ceux du stalinisme.

La comparaison des génocides met à jour une problématique des temporalités fondée sur le statut des témoins et des survivants. Dans le cas du génocide arménien, ils ont désormais disparu ; pour la Shoah, c'est bien la question de leur prochaine disparition qui leur donne leur visibilité actuelle ; en ce qui concerne le génocide des Tutsis au Rwanda, nous sommes dans une temporalité plus limitée puisque bourreaux et victimes doivent coexister peu de temps après les faits.

Au cours de l'échange qui a suivi, il a notamment été question de la lutte pour la reconnaissance du génocide arménien. Sans elle, aucun travail de mémoire n'est vraiment possible. La négation des faits conduit à la destruction durable d'une culture. Un actuel et un ancien co-président de l'Association Suisse-Arménie sont intervenus : le premier d'entre eux, Sarkis Shahinian, a évoqué la lutte pour la reconnaissance du génocide, mais aussi la solidarité de la Suisse avec ces Arméniens qui avaient déjà été victimes de violences et de massacres au XIX^e siècle, ainsi que l'importance de l'accueil des réfugiés après coup ; le second, Stefan Kristensen, qui est aussi philosophe et co-fondateur d'Utopiana, une association pour la promotion de la culture arménienne contemporaine, a montré l'apport de l'expression culturelle, sous toutes ses formes, pour favoriser la quête de mémoire à travers les générations de la diaspora, en lien avec l'État arménien d'aujourd'hui.

Juste avant, Yves Ternon avait conclu son exposé en constatant que l'histoire ne pouvait pas impulser toute seule le travail de mémoire, qu'il lui fallait s'ouvrir pour ce faire à un travail multidisciplinaire, en s'appuyant par exemple sur les juristes, sur les philosophes, sur les anthropologues. L'échange a montré que le point de vue des auteurs, et celui des poètes, étaient aussi très utiles pour cette transmission.

Ayant écrit de nombreux textes sur la question de la mémoire des Arméniens, Janine Altounian a estimé que la transmission entre parents et enfants était de l'ordre du trop : trop rapproché, trop émouvant. Pour que la transmission se fasse, l'intervention d'un tiers, celle par exemple du facteur culturel, se révèle très utile ; mais il faut aussi que le temps passe pour que le travail de deuil s'effectue et que l'on puisse commencer à réélaborer cette mémoire, même à partir des fils les plus ténus.

Michel Beretti, auteur dramatique, a écrit plusieurs pièces de théâtre sur les génocides. Il a rédigé un texte inédit sur le génocide arménien, basé sur l'histoire - vraie - de Nersès B., un Arménien dont les parents avaient

échappé aux crimes et qui devint une grande figure de la vie culturelle et nocturne genevoise.. De son expérience d'écriture, il a tiré ce constat, qui le met d'accord avec les historiens : l'idée d'un prétendu devoir de mémoire ne se justifie absolument pas ; la mémoire, ça se travaille ! Autre affirmation qu'il nous a proposée : toute société vit de remémoration et d'oubli. Les Grecs, comme l'ont montré les travaux de l'historienne Nicole Loraux, avaient par exemple beaucoup réfléchi à cette question de l'oubli. Ils eurent même à le prescrire dans certains cas pour rendre possible la vie commune des contemporains. On devrait donc s'interroger davantage sur ce que l'on commémore, et sur ce que l'on ne commémore pas. Ce qui est le travail de tous les passeurs de l'histoire, qu'ils soient historiens, anthropologues, ou poètes...

Cette Journée de la mémoire est importante. Mais elle doit aussi susciter la réflexion pour l'avenir. Comme l'a rappelé l'historien Saul Friedlander, « *quand survient la connaissance, survient aussi la mémoire* ». Ce qui l'a mené à dire sa perplexité face à des célébrations dont il craint que « *la ritualisation finisse par leur enlever beaucoup de sens, par les vider de leur contenu émotionnel* » (*La Repubblica*, 27 janvier 2006). Ce n'est là qu'une raison de plus pour faire preuve d'imagination, pour éviter la sacralisation figée et permettre un véritable travail de mémoire, dans la Cité comme dans les écoles. Le 27 janvier 2006, la Journée de la mémoire a été moins visible que l'an passé dans l'espace public et dans les médias. Mais des initiatives ont été prises et des actions ont été réalisées dans les écoles. À Genève, une projection de *Shoah*, de Claude Lanzmann, a été organisée; plusieurs établissements secondaires ont réalisé des projets d'envergure, autour du génocide arménien (collège Nicolas-Bouvier), des enfants victimes de la guerre (collège Émilie-Gourd), de travaux d'élèves sur la Shoah (collège Henri-Dunant), etc.

Cependant, les défis du travail de mémoire se renouvellent chaque année, et ils concernent toutes les générations et toutes les tranches d'âge. En 2007, pourquoi ne pas consacrer cette journée à deux femmes valeureuses que l'on a honorées en donnant leur nom à une école secondaire des deux côtés de cette frontière qu'elles firent passer à des êtres humains en danger ? Marianne Cohn (1922-1944), jeune héroïne de la Résistance juive, a été assassinée par la Gestapo tout près de la frontière suisse. Elle faisait passer un groupe d'enfants quand elle fut arrêtée. Un collège porte son nom à Annemasse. Aimée Stitelmann (1925-2004) était encore une jeune fille lorsqu'elle fit passer clandestinement des réfugiés, dont des enfants, dans cette Suisse où elle vivait. Heureusement, elle ne connut pas le même destin tragique. Mais elle fut jugée et condamnée par les autorités helvétiques, qui ne la réhabilitèrent qu'en 2004, juste avant son décès. Un nouvel établissement secondaire genevois porte son nom. L'action de ces deux femmes mériterait d'être mieux connue.